

Fédération Environnement Durable

Association reconnue d'Intérêt Général
Agréée pour la protection de
l'environnement

[Projet éolien du Crêt des Ours : le Parc naturel régional du Doubs Horloger dit non - maCommune.info](https://environnementdurable.org/la-fed-denonce-lao10-le-coup-destoca...)

La FED dénonce l'AO10, "le coup d'estocade porté au nucléaire français", et exige sa suspension avant la présidentielle

Publié le [juin 16, 2026](#) par [sigillee](#)

Partager cette information



Quelques semaines avant que les Français ne choisissent leur futur président, le gouvernement s'apprête à engager plusieurs centaines de milliards d'euros d'investissements énergétiques "qui façonneront le système électrique français jusqu'à la fin du siècle" :

c'est le réquisitoire que dresse la Fédération Environnement Durable (FED) contre le dixième appel d'offres d'éolien en mer (AO10), lancé le 12 juin, portant sur près de 10 gigawatts et entre 700 et 1 200 éoliennes géantes offshore. La fédération en exige la suspension immédiate.

Paris, 15 juin 2026 (FED) —

Les lauréats de l'AO10 doivent être désignés en février 2027, en pleine campagne présidentielle. "Dans le secteur électrique, le premier occupant devient pratiquement indélogeable", avertit la FED. "Les infrastructures construites aujourd'hui déterminent durablement les choix industriels, financiers, budgétaires et énergétiques de demain." L'organisation qualifie l'AO10 de "véritable verrouillage anticipé de la politique énergétique française" et de "coup d'estocade porté à l'avenir du nucléaire français quelques mois avant l'élection présidentielle de 2027".

300 milliards contre 72,8 : la comparaison qui dérange

La FED étaye cette accusation par une comparaison chiffrée. EDF a évalué à 72,8 milliards d'euros le coût de six réacteurs EPR2, capables de produire 66 TWh par an d'électricité pilotable sur une durée de vie de 80 ans. Les parcs éoliens offshore n'ayant qu'une durée de vie de 20 à 25 ans, l'AO10 nécessitera selon la fédération "trois à quatre générations successives de parcs" pour couvrir la même période, pour un coût total pouvant dépasser 300 milliards d'euros — afin de produire seulement 36 TWh annuels d'électricité intermittente, soit près de deux fois moins.

"La France s'apprête à engager potentiellement plus de 300 milliards d'euros pour installer entre 700 et 1 200 éoliennes géantes dont la production annuelle restera très inférieure à celle de six EPR2", résume la fédération.

Une dépendance croissante aux technologies importées

Alors que le nucléaire repose sur un savoir-faire français éprouvé depuis plus de quarante ans et constitue l'un des rares secteurs où notre pays conserve une véritable souveraineté industrielle, l'éolien en mer dépend largement d'équipements, de composants stratégiques et de matières premières importés, principalement de Chine.

La France prend ainsi le risque d'affaiblir une filière nationale maîtrisée, fondée sur des compétences, des technologies et des entreprises françaises, pour accélérer le développement d'une industrie dont une part

importante de la valeur ajoutée, des équipements et des chaînes d'approvisionnement échappe au territoire national.

Plus préoccupant encore, avec près de 5 GW d'éolien flottant, l'AO10 ferait de la France le premier pays au monde à déployer à une telle échelle une technologie dont la viabilité industrielle, technique et économique reste encore largement à démontrer.

La France s'apprête ainsi à devenir le laboratoire mondial de l'éolien flottant industriel, alors même qu'elle dispose déjà d'une filière nucléaire souveraine, pilotable, décarbonée et reconnue dans le monde entier.

Le nucléaire sacrifié au profit de l'intermittent

La FED conteste la cohérence de la politique gouvernementale. Alors que l'exécutif affirme préparer la relance du nucléaire, aucun nouveau réacteur n'a encore été construit et les premières mises en service des EPR2 ne sont pas attendues avant les années 2040. "Chaque gigawatt attribué aujourd'hui à l'éolien en mer occupe une place dans le parc de production électrique qui ne sera plus disponible demain pour d'autres moyens de production", soutient l'organisation. L'AO10 constituerait selon elle "un transfert massif de capacités d'investissement au profit des énergies intermittentes au moment même où la France devrait concentrer ses moyens financiers sur le renouvellement de son parc nucléaire".

Une surproduction aggravée sans justification

La France produit déjà davantage d'électricité qu'elle n'en consomme, exporte massivement sa production intermittente à des prix déprimés et connaît un nombre croissant d'heures à prix négatifs, signe d'un réseau sous tension structurelle, rappelle la FED. La consommation nationale stagne. Les 36 TWh supplémentaires que produirait l'AO10 viendraient selon elle aggraver cette surproduction, "sans qu'aucune démonstration crédible d'un besoin urgent de nouvelles capacités intermittentes n'ait été apportée". Cette politique "accroît mécaniquement les besoins de soutien public, les coûts de réseau et les déséquilibres du marché électrique", ajoute-t-elle.

Des coûts cachés jamais présentés aux Français

Le prix plafond annoncé de 100 €/MWh ne représente selon la FED qu'une fraction du coût réel de l'opération. Il faudrait y ajouter les raccordements en mer et à terre, les nouvelles lignes à très haute tension, l'adaptation des ports, les garanties financières publiques, les dispositifs de sécurité maritime, les coûts de maintenance et les futurs coûts de démantèlement. "Aucun chiffrage global consolidé de ces dépenses n'a été présenté aux contribuables français", dénonce l'organisation.

Ces coûts d'infrastructure se répercutent directement sur la facture de chaque Français. La Commission de Régulation de l'Énergie vient d'annoncer une hausse du tarif d'acheminement de l'électricité (TURPE) de 3,04% pour les particuliers et de 3,34% pour les entreprises industrielles, applicable dès le 1er août 2026 — avant même que le premier parc de l'AO10 ne soit construit. Pour la FED, c'est la démonstration que c'est le consommateur, et non l'État, qui finance in fine ce modèle énergétique.

Littoraux et pêche menacés

L'AO10 représenterait l'industrialisation de plusieurs milliers de kilomètres carrés d'espaces maritimes — soit environ vingt fois la superficie de Paris — répartis sur plusieurs façades. La FED avertit que cette politique "menace directement l'activité de la pêche professionnelle, des dizaines de milliers d'emplois et l'équilibre écologique de nombreux espaces marins".

Recours pendant devant le Conseil d'État

La FED rappelle que la PPE3 — le cadre de planification énergétique sur lequel s'appuie l'AO10 — fait l'objet de plusieurs recours devant le Conseil d'État, dont celui de la fédération elle-même. Elle demande la suspension de la procédure "tant que la PPE3 n'aura pas été définitivement débattue, légalement sécurisée et soumise à un véritable examen démocratique", avant d'engager ce qu'elle qualifie de "choix structurel irréversible" — un engagement pouvant dépasser plusieurs centaines de milliards d'euros d'argent public, aux conséquences majeures sur l'écosystème environnemental et socio-économique des littoraux, du tourisme et des générations à venir.

Share on Facebook

Tweet

 Follow us

Save

Ce contenu a été publié dans [Uncategorized](#). Vous pouvez le mettre en favoris avec [ce permalien](#).

Fédération Environnement Durable | Mentions légales

Fièrément propulsé par WordPress

```
""; menu.insertAdjacentElement("afterend", container); } } if(document.readyState === "loading"){ document.addEventListener("DOMContentLoaded", placeWidget); } else { placeWidget(); } }());
```